



LES CLÉS POUR INVESTIR, EN TOUTE SÉRÉNITÉ

LOCATION FINANCIÈRE | MODE D'EMPLOI

GRENKE
FAST // FORWARD // FINANCE

CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

SOMMAIRE

C'EST LE MOMENT D'INVESTIR POUR VOTRE ENTREPRISE	P.4
CLIENT, FOURNISSEUR, BAILLEUR : TRIO GAGNANT AVEC LE CONTRAT TRIPARTITE	P.7
AGILITÉ MAXIMALE AVEC LA SOUPLESSE DES SOLUTIONS DE LOCATION FINANCIÈRE	P.14
ACHETER OU LOUER SES ÉQUIPEMENTS : AVANTAGE À LA LOCATION	P.21
LA LOCATION FINANCIÈRE EN SOUTIEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	P.23
BIENVENUE CHEZ GRENKE	P.29



RÉDACTION : Eric Piarczyk | CONCEPTION : Nolzy | CRÉDITS PHOTOS : Page 3 : Laurent Wittmann, photo de Sabina Paries +
Page 13 : BMCA et Grand Est Automobile, photos de Barbara Weber • Page 17 : Photos de Ninkasi • Page 20 : Limoges, photos de
Sabina Paries • Page 29 : Locaux GRENKE, photos de Sabina Paries • Page 30 : Locaux GRENKE, photos hellwork

ÉDITO

SAISISSEZ LES OPPORTUNITÉS DE LA LOCATION FINANCIÈRE

Malgré un contexte économique fluctuant, les investissements des entreprises retrouvent des perspectives encourageantes. Nombreuses sont celles, notamment, qui font évoluer leurs infrastructures IT pour accompagner la nouvelle organisation du travail ou qui font le choix de s'engager dans la transition écologique.

Dans ce contexte, la location financière s'avère plus que jamais un **outil puissant pour financer sa croissance tout en préservant sa trésorerie**. La souplesse des solutions et la richesse des services associés sont plébiscitées. Sans oublier la possibilité de renouveler facilement ses équipements et de disposer en permanence d'un matériel récent et en bon état.

C'est précisément pour mettre en avant ces avantages et éclairer les dirigeants que nous avons conçu ce livre blanc. **À l'ère de l'économie de l'usage, qui a pris le pas sur celle de la propriété, investir en maîtrisant sa trésorerie, c'est louer.** Ce guide pratique, illustré par des avis d'experts et des témoignages d'entreprises, aide à comprendre les usages de la location financière et révèle ses bénéfices économiques et opérationnels. Il a été élaboré à la lumière de notre activité quotidienne, de nos pratiques et de nos relations avec nos partenaires et clients. Cela donne un sens et un relief particulier à ce document que je vous invite à découvrir.

Bonne lecture !

Laurent WITTMANN
Président de GRENKE France



C'EST LE MOMENT D'INVESTIR POUR VOTRE ENTREPRISE

LA LOCATION FINANCIÈRE ACCOMPAGNE
LE REBOND ÉCONOMIQUE TOUT EN
REDONNANT DE L'AIR AUX ENTREPRISES

La reprise économique amorcée après le choc sanitaire a amplifié les tendances constatées autour de la location financière. Le financement des usages se diffuse très vite et le nombre de demandes de financement croît fortement. L'usage accentue ainsi sa domination sur la propriété dans un nombre grandissant de secteurs.

En ce qui concerne les actifs technologiques, les avantages sont multiples : évolution du parc, performance, volume, gestion, récupération et reconditionnement, le tout en préservant sa trésorerie. Cette orientation autour de l'usage est une tendance de fond.

Elle s'observe sur des secteurs qui n'étaient pas habitués à la location financière comme le mobilier de bureau, la distribution automatique, l'hôtellerie ou la restauration, mais aussi des solutions de mobilité durable, comme les bornes de recharge électriques.

ÉTALER LES CHARGES SANS AVOIR RECOURS À L'EMPRUNT

Dans un contexte de réorganisation du travail, les entreprises redéploient leur infrastructure informatique. Les parcs d'ordinateurs fixes migrent vers des solutions mobiles et c'est de toute évidence une bonne raison de choisir la location, car elle permet cette transition sans à-coups budgétaires.



La recherche de liquidités augmentant, la location financière joue pleinement son rôle car elle permet aux entreprises d'étaler leurs charges de trésorerie sans avoir recours à l'emprunt. L'offre locative a toujours été l'outil le plus adapté aux équipements informatiques car ils montrent un fort taux d'obsolescence. Il est d'autant plus pertinent que les entreprises ont accru leur taux d'endettement. La location financière accompagne ainsi le rebond économique tout en redonnant de l'air aux entreprises.

LE NUMÉRIQUE, FACTEUR ACCÉLÉRATEUR

Autre facteur favorable : la digitalisation croissante des procédures. La signature des contrats par voie électronique accentue la tendance à recourir à la location financière. La e-signature est devenue l'outil clé des relations entre loueurs, partenaires et clients.

Chez GRENKE, le taux de e-contrats est passé de 31% en 2019 à plus de 50% en 2022. Le process numérique se généralise et le papier devient marginal. Les professionnels mettent en place des parcours numériques avec plateforme en ligne pour saisir les demandes, réaliser les simulations, transmettre les pièces, prendre les décisions. L'objectif communément partagé par GRENKE est d'atteindre 100 % de e-contrats et zéro papier à l'horizon 2025.

LE MARCHÉ DE LA LOCATION FINANCIÈRE EN FRANCE



7,6 MILLIARDS €

Le montant des financements locatifs est estimé à 7,6 milliards d'euros en 2023.



Le secteur est orienté favorablement avec une croissance annuelle de 6,3 % d'ici 2025. Le montant des financements locatifs devrait alors s'élever à 8,5 milliards d'euros.



25%

de l'investissement en équipements des entreprises françaises se fait en financement locatif.

Sources : ASF et Markess by Exaegis

AVIS
D'EXPERT



LAURENT WEILL

Professeur d'économie à l'Université de Strasbourg

« Une entreprise doit investir fondamentalement pour avoir des capacités de production, qu'il s'agisse d'équipements ou de locaux. Elle peut aussi investir pour générer des revenus qui constituent son cœur de métier ou le compléter avantageusement.

Le financement locatif est une solution efficace pour financer les investissements en équipements des entreprises selon le contexte économique. Le contexte actuel, marqué par une inflation élevée, favorise ce mode de financement.

Ces critères sont actuellement remplis en France, ce qui stimule le recours au financement locatif. Les tendances à venir sont difficiles à prévoir par définition mais on peut supposer que les transformations de l'économie liées à la transition numérique et écologique vont retenir sur les choix stratégiques des entreprises.

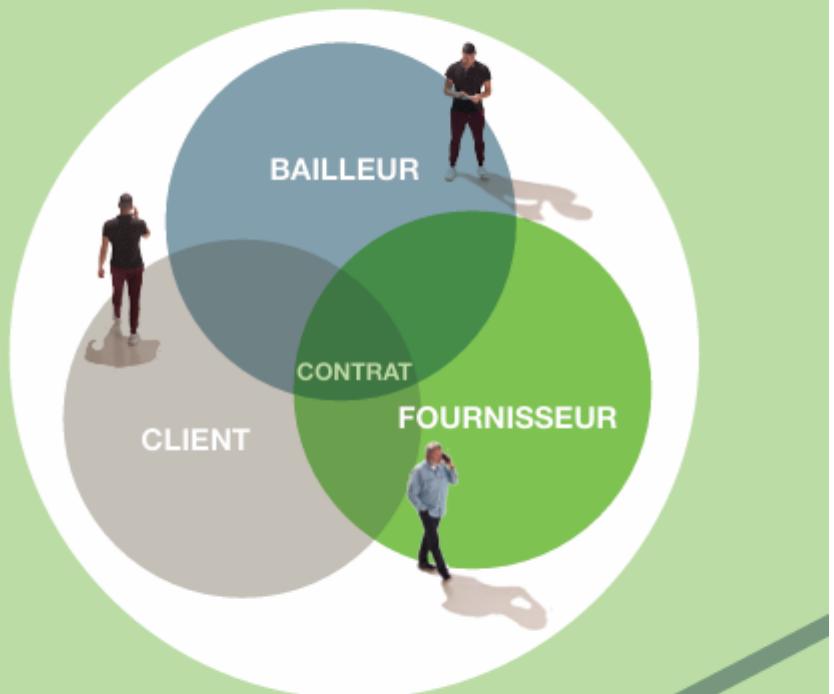
UNE SOLUTION EFFICACE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS EN ÉQUIPEMENTS DES ENTREPRISES.

L'immobilier professionnel gagne encore en valeur au sein des grands pôles urbains. Ce phénomène s'explique par la volonté de réduire les distances de déplacement et d'éviter la duplication d'équipements sur tout le territoire. »

CLIENT, FOURNISSEUR, BAILLEUR :

TRIO GAGNANT AVEC LE CONTRAT TRIPARTITE

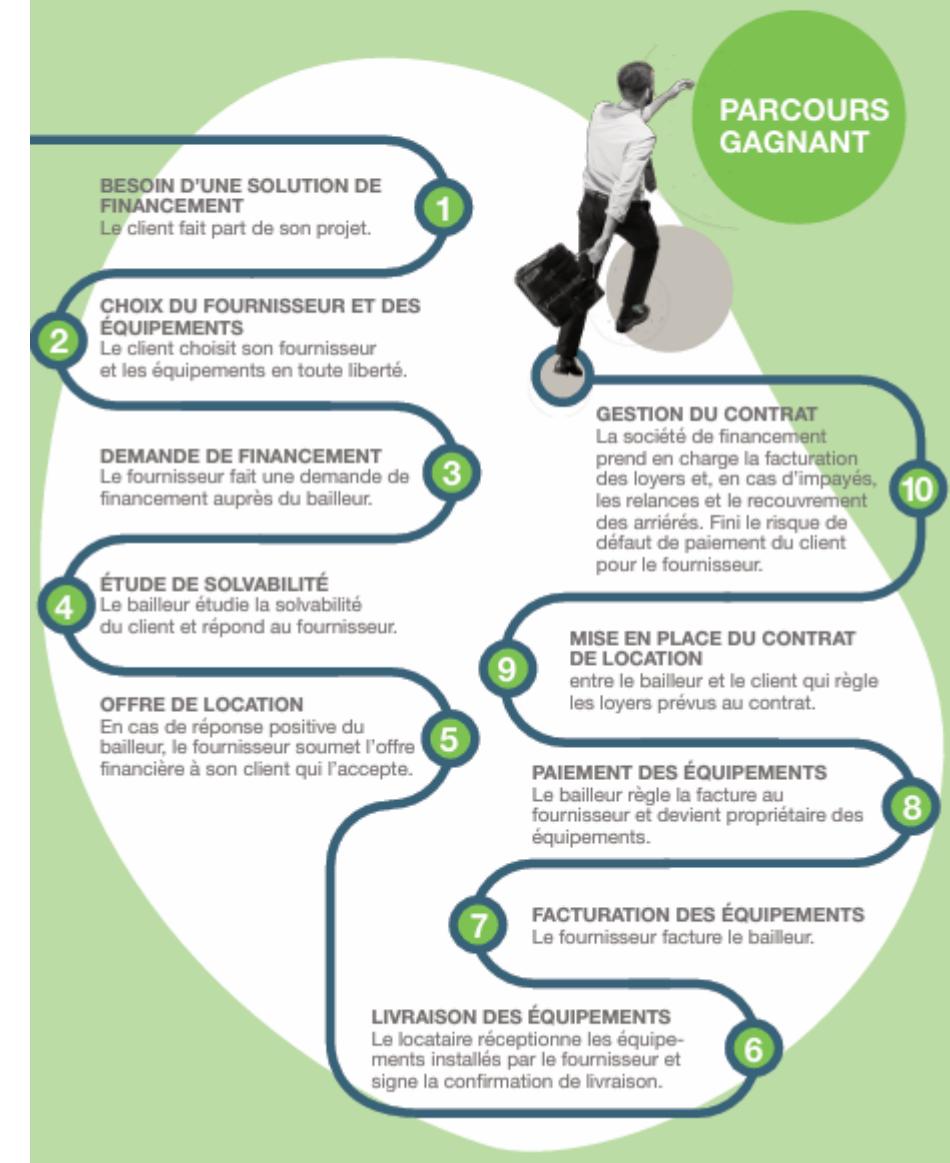
La location financière est une opération tripartite impliquant un **professionnel** (entreprise, collectivité ou profession libérale), un **fournisseur de matériel** ou un prestataire de services et une **société de financement**. C'est l'assurance pour ces partenaires de travailler dans la confiance et dans la durée.



Dans le cadre d'un contrat de location financière, le client - utilisateur final - loue un équipement auprès d'un bailleur (propriétaire de l'équipement) moyennant le paiement d'un loyer. L'édit « bailleur » ayant acquis au préalable l'équipement auprès d'un fournisseur choisi par le client. Les loyers sont prélevés par la société de

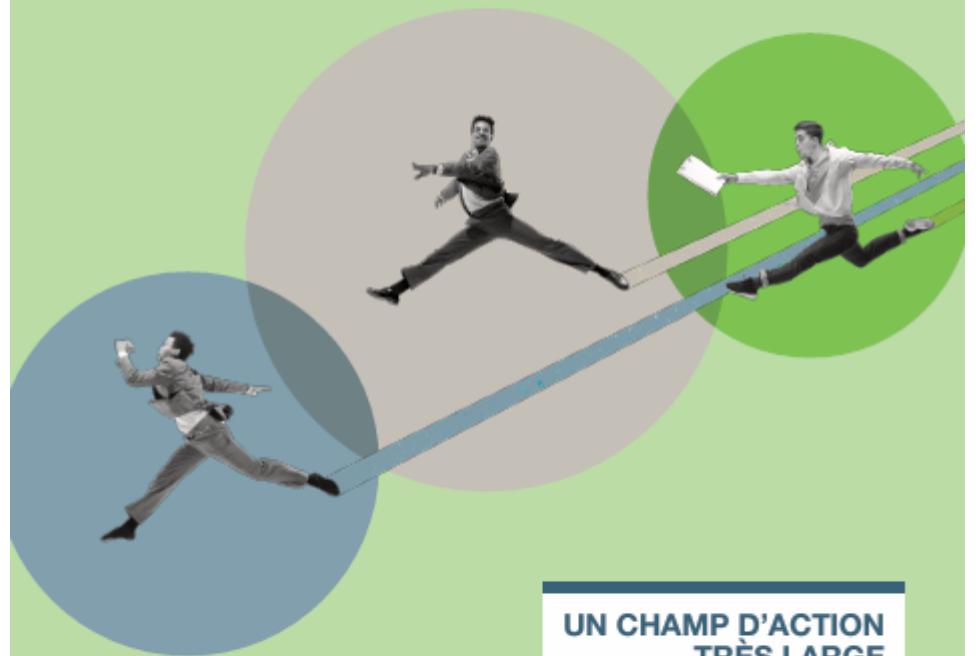
financement (bailleur) qui gère à ce titre le contrat de location financière. Au terme initial du contrat, le client a la possibilité d'arrêter le contrat et doit dans ce cas restituer son matériel. Il peut aussi décider de continuer à louer de son équipement et dans ce cas-là, le contrat est prolongé.

LE CONTRAT DE LOCATION FINANCIÈRE : 10 ÉTAPES CLÉS DE MISE EN ŒUVRE



LA LOCATION FINANCIÈRE N'EST PAS UNE OPÉRATION DE CRÉDIT

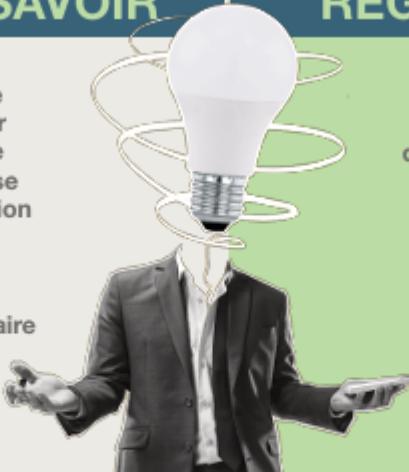
Contrairement au crédit-bail - par lequel le client peut devenir propriétaire de l'équipement à l'issue de l'opération en levant la promesse de cession conclue avec le crédit-bailleur - la location financière n'est pas une opération de crédit. Elle ne relève donc pas de la réglementation bancaire. Juridiquement, cela offre aux partenaires plus de souplesse dans les contraintes juridiques et réglementaires par rapport au crédit-bail en particulier. Par conséquent, la location financière peut être proposée par des sociétés qui ne sont pas agréées en qualité d'établissement de crédit.



Des plus petites structures aux grands groupes internationaux, de l'artisan à la multinationale en passant par la PME : quel que soit le secteur d'activité ou le métier, le champ d'action de la location financière est très large. Industrie, transport, travaux publics et services sont de plus en plus utilisateurs de matériels, et de moins en moins désireux d'en avoir la propriété. Le client s'adresse à son fournisseur, qui peut proposer une solution de financement locative, via un partenaire financier.

BON À SAVOIR

La location financière diffère du crédit-bail sur deux points : elle n'est pas soumise à la réglementation bancaire et le client n'a pas la possibilité de devenir propriétaire à l'issue du contrat.



RÈGLE D'OR

La durée du financement doit être équivalente à la durée d'usage du bien. L'entreprise utilise un matériel sans en être propriétaire. Ce n'est pas la valeur patrimoniale du matériel qui importe mais son coût d'utilisation, en particulier le montant du loyer.

4 CRITÈRES À REMPLIR

Pour être éligible à un contrat de location financière :



AVOIR UN NUMÉRO DE SIREN



AVOIR UN BIEN À FINANCER D'UNE VALEUR MINIMALE DE 500 €

CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

OPTER POUR UNE DURÉE DE FINANCEMENT DE 12 MOIS MINIMUM



OBtenir un accord de financement



CONTRAT DE LOCATION FINANCIÈRE QUELLE DURÉE ?



La durée d'un contrat de location financière varie selon la nature des actifs. Le client choisit librement la périodicité de **paiement de ses loyers** : **mensuelle ou trimestrielle**. Le matériel loué doit être restitué à la fin du contrat, le cas échéant le contrat sera prorogé conformément aux conditions générales du contrat de location et le matériel pourra alors être utilisé pendant cette période. Avantage d'un tel contrat : il ne nécessite **aucun apport** pour l'entreprise et les loyers sont des charges déductibles.

AVIS
D'EXPERT



SOPHIE DELAHIAIE-ROTH
Avocate spécialiste en droit commercial,
des affaires et de la concurrence à Strasbourg

** La location financière est juridiquement le siège de la liberté contractuelle dans les limites du code civil (régime du contrat de louage de choses des articles 1713 et s. et droit général des obligations).*

Le bailleur exécute instantanément l'intégralité de ses obligations, consistant à devenir propriétaire des équipements auprès du fournisseur (l'acquisition des équipements et le paiement de leur prix intervenant à compter de la déclaration par le client-locataire de leur livraison et installation conformes aux termes du contrat et fonctionnement parfait) et les mettre à disposition du locataire pour la durée du contrat.

Le client quant à lui, est tenu de respecter les obligations mises à sa charge contractuellement, et consistant principalement dans le paiement du loyer dans les termes convenus, la maintenance et l'entretien le cas échéant des équipements, ainsi que la garde juridique des équipements (ayant des conséquences en termes de responsabilité en particulier).

Le fournisseur pourra assurer, une fois la vente réalisée, le suivi commercial du client et des prestations annexes, comme la maintenance de l'équipement.

LA LOCATION FINANCIÈRE, SIÈGE
DE LA LIBERTÉ CONTRACTUELLE.



CYRIL BRÉMAUD

Gérant de BMCA Sécurité
basé à Hoenheim

RAPHAËL CLIN

Responsable sûreté
Grand Est Automobiles

L'agilité est le maître-mot du secteur de la vidéosurveillance où les technologies évoluent rapidement et imposent un renouvellement des investissements en matériel.

La souplesse du financement locatif séduit les fournisseurs et leurs clients, à l'image de BMCA, spécialisé dans la vidéo-protection et le contrôle d'accès.

« Nos produits étant très techniques et généralement sur mesure,

à la différence des solutions « packagées » du marché, nous proposons à nos clients une offre clé en main incluant études, chiffrages, installation, formation, financement et maintenance, explique Cyril Brémaud, gérant de BMCA Sécurité. Compte tenu du renouvellement rapide des modèles, nous proposons un financement sur 48 mois. Cela permet au client de faire évoluer son installation et d'intégrer les technologies les plus performantes du moment. Les solutions sont élaborées avec GRENKE. La relation est simple et efficace, les réponses sont immédiates. C'est ce que nous recherchons pour nos clients. L'offre est basée sur un loyer unique pour la location du matériel intégrant les prestations de maintenance. »

Cette approche dynamique et réactive a conquis le client : Grand Est Automobiles, un des leaders de la concession automobile.

« Avec BMCA, nous avons équipé 85 % de nos sites en systèmes de vidéosurveillance et anti-intrusion, confirme Raphaël Clin, responsable sûreté du groupe. Nous avons vraiment été convaincus par le dialogue à trois. La location financière répond parfaitement à nos attentes en matière de flexibilité, de maîtrise des coûts, de garantie et de services associés. Nous conservons des marges de manœuvre pour investissements futurs. »

PAROLES D'ENTREPRISES

CONTRAT TRIPARTITE



AGILITÉ MAXIMALE

AVEC LA SOUPLESSE DES SOLUTIONS DE LOCATION FINANCIÈRE

Trésorerie maîtrisée et gestion simplifiée : tous les avantages de la location financière sont à votre portée. Les mots clés : souplesse et visibilité pour une agilité maximale.

TRÉSORERIE PRÉSERVÉE

La trésorerie, c'est l'oxygène d'une entreprise et il est donc essentiel de la ménager. Dans le cadre d'un contrat de location financière, le bien est mis à disposition par la société de financement qui en reste le propriétaire, et ce pendant toute la durée du contrat. En contrepartie de l'utilisation du bien, vous réglez des loyers. Il n'y a alors pas d'avance de TVA, celle-ci étant acquittée au fur et à mesure de la facturation des loyers. Vous maîtrisez vos liquidités au lieu de payer comptant. Le montant des mensualités et la durée du remboursement sont prévus avant le démarrage du contrat de location en fonction de vos capacités financières.



À RETENIR

LA LOCATION FINANCIÈRE EST UNE ALTERNATIVE SOUPLE QUI VOUS PERMET DE PRÉSERVER VOTRE TRÉSORERIE ET DE RÉPARTIR LES COÛTS SUR LA PÉRIODE D'USAGE DU BIEN.

DU MATÉRIEL TOUJOURS « UP TO DATE »

Avec la location financière, vous avez la possibilité de renouveler tout ou partie de vos équipements selon les évolutions technologiques et en fonction de vos besoins. Vous disposez ainsi en permanence, pendant toute la durée du contrat, d'un matériel « up to date », à la pointe de la technologie.

Les loyers payés pour l'utilisation de ces équipements sont imputés en charges d'exploitation. Il n'y a donc pas de paiement comptant, ce qui vous permet de préserver votre trésorerie et de projeter éventuellement d'autres investissements, dans le cadre d'une stratégie de diversification de vos activités par exemple.



CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

UN CONTRAT SOUPLE ET ÉVOLUTIF

Commande inattendue, croissance continue : votre activité évolue au rythme d'événements divers et variés. Avec la location financière, vous vous inscrivez dans une démarche de « flexisécurité ». La formule est souple et évolutive. Les contrats s'adaptent facilement à votre activité et leur renouvellement est simplifié.

Le contrat de financement peut intégrer des prestations comme la maintenance et autres services associés. Choisir la location financière, c'est véritablement raisonner en coût à l'usage, tout en étant plus agile dans le renouvellement de ses matériels et produits.



FOUR À PAIN + PÉTRIN

350 € HT / MOIS
SUR 60 MOIS EN
LOCATION FINANCIÈRE





JULIEN HERRY

Directeur d'une franchise Ninkasi à Lyon

« Notre enseigne de brasserie, implantée à Lyon et basée sur le concept bière-burger-musique, est en pleine croissance. Pour soutenir ce développement et investir dans des équipements sans nous mettre dans le rouge dès le départ, nous avions besoin d'une solution de financement flexible et complémentaire du crédit bancaire.

GRENKE nous a proposé la solution Easy Start. Elle nous permet d'acquérir du matériel innovant en échange de faibles mensualités pendant les douze premiers mois qui suivent l'ouverture d'une brasserie. Nous pouvons ainsi aborder la première année sereinement et monter en puissance sans dégrader la trésorerie. C'est capital car quand on ouvre un commerce, il est difficile de prévoir la vitesse de prise de marché. La solution locative Easy Start nous permet de trouver le bon rythme au cours de cette première année avant de partir sur des loyers plus significatifs pour financer nos équipements. »

PAROLE D'ENTREPRISE

MONTER EN PUISSANCE SANS DÉGRADER LA TRÉSORERIE



CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

SALES AND LEASEBACK : TOUT EST POSSIBLE

Vous avez la possibilité de céder les équipements achetés en fonds propres pour les intégrer à un contrat de location. La société de financement a la possibilité de racheter le matériel acquis récemment pour l'inclure dans un contrat de location financière. Vous récupérez votre trésorerie et vous financez vos équipements en location en bénéficiant des avantages de la formule : mensualités ajustées et coût d'utilisation réparti sur une période adaptée.



MOINS D'ADMINISTRATIF



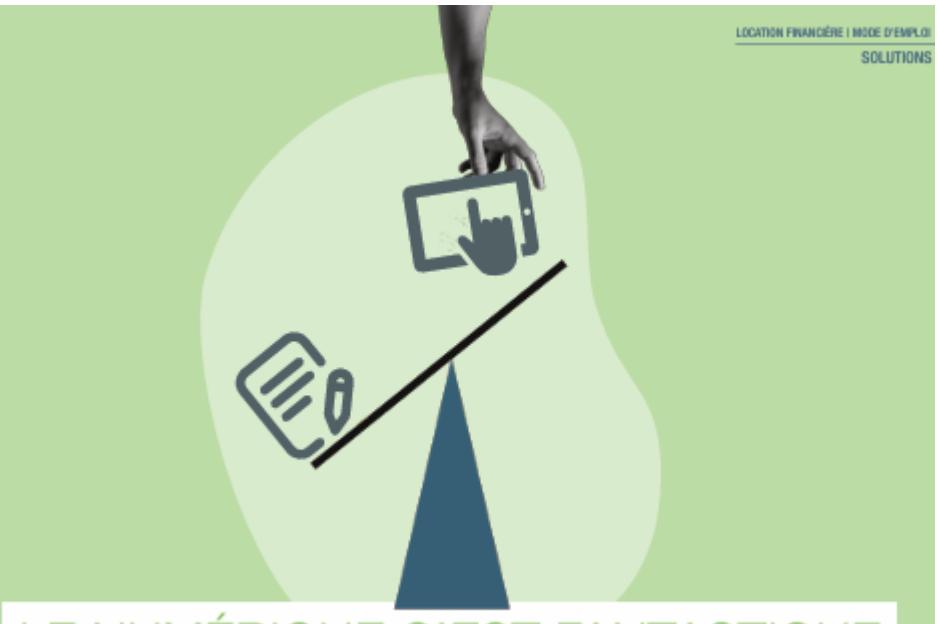
PLUS D'OPÉRATIONNEL

CÔTÉ CLIENT

La location financière s'effectue pour l'essentiel en mode numérique (e-contrat et facture électronique), de manière rapide et en toute transparence. Le client peut accéder à ses documents contractuels via un portail client. Il peut notamment avoir accès à un historique des factures et communiquer rapidement avec le bailleur sur les événements impactant son contrat.

CÔTÉ PARTENAIRE

Quant au fournisseur, il bénéficie lui aussi de son propre espace dédié pour formuler une demande de financement, lancer la e-signature d'un contrat et ainsi optimiser le suivi des contrats.



LE NUMÉRIQUE C'EST FANTASTIQUE

AGILITÉ ET SÉCURITÉ



PLUS D'1 CONTRAT SUR 2 EST SOUSCRIT EN E-SIGNATURE

SUR DES BASES SOLIDES

Le financement locatif s'appuie sur des bases solides. Une société de financement comme GRENKE travaille avec des prestataires donnant accès à des renseignements économiques. Ces informations permettent de valider très rapidement la solvabilité d'un client.

LONG TERME

En transformant le produit en usage, la location financière inscrit le bailleur, le fournisseur et le client dans une relation à long terme où les besoins de ce dernier peuvent être réellement anticipés et pris en compte. Souple, simple à gérer et transparente, elle facilite le renouvellement des offres en phase avec l'évolution de l'activité du client.



PAROLE D'ENTREPRISE



SÉBASTIEN COURTEILLE

Directeur du Département Hôtellerie
du groupe LINVOSGES à Gérardmer

« Tous les trois ans, grâce à la souplesse de la location financière, nous donnons aux hôteliers la possibilité d'actualiser leurs chambres sans entamer leur trésorerie. C'est une solution facile à mettre en œuvre qui leur permet d'avoir une forte réactivité. Nous faisons appel à GRENKE pour financer l'acquisition de nappes, serviettes, rideaux ou coussins qui permettent aux hôteliers de suivre la tendance et de renouveler l'expérience client. »

POUR 1 € / JOUR ET PAR CHAMBRE SUR 3 ANS, NOS CLIENTS PEUVENT AUTOFINANCER LA RÉNOVATION DE LEURS CHAMBRES.

Choisir la location financière, c'est raisonner en coût à l'usage et être plus agile dans le renouvellement des matériels et des produits. Ce financement avec GRENKE se résume à une formule simple : pour un euro par jour et par chambre sur trois ans, nos clients peuvent autofinancer la rénovation de leurs chambres. Nous nous appuyons aussi sur GRENKE pour proposer un service locatif sans leur demander d'acompte à la commande et sans avoir à gérer l'éventuel recouvrement des créances. Nous avons par ailleurs l'assurance d'un règlement de la totalité de la facture par GRENKE dès le jour de la mise en œuvre des équipements chez le client. »



ACHETER OU LOUER SES ÉQUIPEMENTS : AVANTAGES À LA LOCATION

COMPARER, C'EST L'ADOPTER.
Le match financement locatif-crédit-achat tourne à l'avantage du premier.



RENFORCEZ VOS LIQUIDITÉS

en finançant les biens dont vous avez besoin.

	Davantage de liquidités	Neutralité du bilan	Fidélité de planification	Davantage de flexibilité	Pas de frais de mise à disposition	TRÉSORERIE SAUVEGARDÉE
LOCATION FINANCIÈRE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CRÉDIT	○	✗	✓	○	✗	○
ACHAT	✗	✗	✗	○	✓	✗

Légende : ✓ point positif ○ neutre ✗ point négatif



VOTRE ÉQUIPEMENT : EN ACQUISITION OU EN LOCATION ?

Grâce à la location

Pas besoin d'apport initial

Pas d'avance de TVA
(le paiement de la TVA est étalé sur la durée du contrat)

VOTRE CAPACITÉ D'EMPRUNT RESTE INTACTE.

Les loyers sont des charges d'exploitation à 100 % déductibles du résultat imposable.

LA LOCATION FINANCIÈRE

COCKTAIL GAGNANT



LA LOCATION FINANCIÈRE EN SOUTIEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PORTEE PAR LES AMBITIONS RSE ET LES STRATÉGIES BAS CARBONE DES ENTREPRISES, LA LOCATION FINANCIÈRE INVESTIT L'ÉCONOMIE VERTE.

Des grands comptes aux PME jusqu'à l'artisan, la «green attitude» s'impose dans toutes les entreprises. Au-delà des convictions propres, la politique RSE - responsabilité sociétale des entreprises - est aussi un puissant vecteur d'image. Dans un contexte de transition écologique, les professionnels affichent leurs engagements, qu'il s'agisse d'investissements ou de développement de solutions.

Les sociétés de location financière accompagnent cette tendance de fond. Le segment n'est pas totalement nouveau pour ces spécialistes du financement des équipements IT. Le marché du Brokerage existe depuis longtemps en informatique. La gestion des matériels en fin de location est assurée par les loueurs qui leur donnent une seconde vie. Les équipements sont remis en état, reconditionnés et recommandés ou recyclés selon les normes en vigueur. Mais c'est aujourd'hui sous l'angle de la RSE et du développement durable que la location financière investit l'économie verte pour répondre aux ambitions des entreprises et trouver de nouveaux relais de croissance.

De nouveaux segments s'ouvrent aux solutions locatives. Et cela va des mobilités durables avec l'essor des véhicules électriques, à la transition énergétique soutenue par un large plan d'équipement de bornes de recharge en France. Les sociétés de financement adaptent leurs offres à cette donne émergente avec des loyers de location attractifs et des solutions packagées, intégrant l'installation de bornes de recharge. De quoi favoriser une transition vers des nouvelles mobilités économiquement viables dans les entreprises.

CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX



GUILLAUME KAUFFMANN

Directeur d'Initiatives Durables à Strasbourg

« Depuis la création d'Initiatives Durables en 2004, notre mission est d'accompagner les entreprises et les territoires dans leur démarche de transition selon les principes d'économie circulaire et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

La crise sanitaire a accéléré ce mouvement. Dans les entreprises, nous observons une réelle prise de conscience des enjeux et la volonté d'agir concrètement, que ce soit dans la mise en œuvre de stratégies de décarbonation, le déploiement de plans de mobilité ou l'application de mesures sociales comme le management participatif et la diversité dans l'entreprise. Côté économique, nous soutenons les entreprises dans l'évolution de leur modèle d'affaires. Les pistes d'action sont multiples mais un constat commun s'impose : nous avons tous une bonne raison d'agir. »

NOUS SOUTENONS LES
ENTREPRISES DANS
L'ÉVOLUTION DE LEUR
MODÈLE D'AFFAIRES

AVIS
D'EXPERT



PAROLE D'ENTREPRISE

ALEXIS ANGIOLETTI

Directeur Associé de Fleeter à Paris

« Nous proposons depuis six ans des solutions de location longue durée pour les professionnels. Nos offres vont du vélo à assistance électrique haut de gamme jusqu'au vélo-cargo équipé de caisse. Une activité que nous développons à 90 % sur l'Île-de-France. Aujourd'hui, nous avons plus de 400 vélos sous contrat de maintenance et 85 % en location sur une durée de 36 mois intégrant les services de maintenance et d'assurance.

Les sociétés, avec lesquelles nous travaillons, fonctionnent en « budget » et non en achat amortissable. De plus, les aides proposées aux entreprises sont plus intéressantes en location financière car le loyer est une charge déductible en TTC. Et une réduction d'impôt de 25 % est proposée aux sociétés souhaitant investir dans une flotte de vélos à assistance électrique. Les subventions sont également accessibles en location longue durée - 1 200 euros pour un vélo-cargo à Paris. Nos solutions globales peuvent être mises en œuvre rapidement.

Le client définit un budget. Le collaborateur choisit son vélo et le montant de sa participation qui est souvent pris en charge à 100 % par l'employeur. Et sous huit jours, la solution est mise en place. Pour les professionnels qui travaillent en vélo-cargo, le budget en location financière est plus attractif qu'un véhicule utilitaire qui engendre plus de frais, que ce soit pour le stationnement, le carburant, l'assurance et l'entretien.

Le principe de la location financière est la base d'un nouveau standard pour l'acquisition de vélos électriques. »

LE PRINCIPE DE LA LOCATION FINANCIÈRE EST LA BASE D'UN NOUVEAU STANDARD POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES



LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN CHIFFRES



Le vélo à assistance électrique est utilisé pour des trajets de 15 kilomètres en moyenne.



L'objectif du gouvernement et de son plan vélo est d'atteindre 12 % des déplacements en ville en 2030.



Cette trajectoire suppose de multiplier par quatre les financements accordés au vélo chaque année en France.

43 milliards d'euros



310 000 emplois

Les retombées économiques d'une politique aussi ambitieuse sont estimées à 43,5 milliards d'euros par an et pourraient créer plus de 310 000 emplois.

À RETENIR

CHANGEZ DE BRAQUET AVEC LE VÉLO ÉLECTRIQUE.

Dans les entreprises, les collectivités locales comme dans le secteur du tourisme, il répond à tous les usages, sans nuisances sonores et avec une faible empreinte carbone.

Le vélo électrique constitue ainsi une solution de mobilité des salariés, qu'il s'agisse de vélos partagés, vélos attribués ou vélos de fonction. C'est aussi un outil logistique pour les entreprises de livraison, qu'il soit vélo-cargo ou triporteur à assistance électrique. Enfin, il représente un service de déplacement éco-responsable proposé par les acteurs du tourisme. Ce modèle de mobilité durable conjugue les avantages de la location financière : réduction d'impôt de 25% sur les frais engagés, report des charges locatives sur les coûts d'exploitation, souplesse du financement.



PAROLE
D'ENTREPRISE

FRÉDÉRIC ROLLAND

Directeur de BT Consulting à Aix-en-Provence

« Nous déployons depuis un an des solutions de recharge électrique. Nous fournissons en particulier les concessions automobiles, les hôtels et les entreprises qui passent par la location financière pour financer ces équipements. Nous nous inscrivons dans l'objectif du gouvernement d'installer près de 100 000 bornes de recharge d'ici 2023 grâce aux primes Advenir. »

Nous sommes nous-mêmes labellisés Advenir. La tendance va s'amplifier. Au même titre que le wifi, les entreprises et les copropriétés sont amenées à équiper les parkings en bornes. Le développement des zones à faibles émissions est aussi un facteur de conversion. Nous proposons un service d'un bout à l'autre de la chaîne du marché des bornes de recharge électriques : analyse du besoin, installation, mise en service, configuration, maintenance. Une approche globale qui permet à l'entreprise de maîtriser rapidement sa consommation et de rentabiliser au plus vite son installation. La flexibilité de la location financière est un atout pour inciter les entreprises à aborder ce nouveau marché. »



CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

LE SAVIEZ-VOUS ?



LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) intègre un dispositif d'aides financières - les primes Advenir - qui soutient la fourniture et l'installation de bornes de recharge. Il peut couvrir jusqu'à 50 % du coût de l'investissement.



La France compte aujourd'hui près de 60 000 stations de recharge en accès public.



Une station publique de recharge électrique tous les 60 kilomètres sur le réseau transeuropéen de transport d'ici 2025 : c'est l'ambitieux programme de l'Union européenne qui implique l'installation de 7 millions de stations de recharge sur l'ensemble des territoires.



CONCEPTYS
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

BIENVENUE CHEZ GRENKE

NOS IDÉES VIENNENT DES ENTREPRISES ET
LA CULTURE D'ENTREPRENDRE EST INSCRITE
DANS NOTRE ADN. DEUX BONNES RAISONS DE
DÉCOUVRIR NOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT
ADAPTÉES À VOS MÉTIERS ET VOS BESOINS.

POUR TOUTES LES ENTREPRISES,
DANS TOUS LES SECTEURS

GRENKE aide les entrepreneurs à financer les équipements dont ils ont besoin, quel que soit leur secteur d'activité : le tertiaire, le commerce de détail, l'artisanat, la santé ou l'industrie manufacturière.

DES SOLUTIONS ET DES CONDITIONS SUR MESURE

Nous avons conçu des solutions et des conditions sur mesure, adaptées à chaque entreprise selon ses besoins : des solutions de trésorerie pour préserver ses liquidités, des solutions de financement pour répondre à la spécificité de chaque projet, des services associés pour louer et utiliser des équipements à un prix avantageux en intégrant des prestations de maintenance. La personnalisation des services est au cœur de notre engagement auprès des PME.



SIMPLIFIER AU MAXIMUM LES PROCESS

La proximité et la réactivité sont des valeurs qui nous différencient. Nous avons tissé un réseau d'agences ancré dans les territoires, au plus près des entreprises, pour une relation directe et efficace avec les entrepreneurs. Nous proposons des services numériques pour simplifier les process et les décisions : un portail partenaire qui facilite la gestion des financements, un portail client pour un suivi optimal des contrats en cours, la e-signature pour accélérer la mise en œuvre d'un contrat.

« Saviez-vous que vous pouvez aussi louer des machines à café, des serviettes de table ou la création d'un site Internet ? »

GRENKE EN CHIFFRES



EN FRANCE	19 implantations	+ 160 000 clients	+ 200 collaborateurs	+ 6 000 partenaires
-----------	------------------	-------------------	----------------------	---------------------



DANS LE MONDE	150 sites dans 33 pays	+ 700 000 clients	+ 2 000 collaborateurs	+ 30 000 partenaires
---------------	------------------------	-------------------	------------------------	----------------------



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous voulez en savoir plus sur la location financière ?

Vous voulez découvrir nos solutions et rencontrer un conseiller proche de votre entreprise ?

Connectez-vous sur le site grenke.fr



THATS.BUSINESS

Découvrez aussi nos actualités sur thats.business/fr





- | | | | |
|---|--|---|---|
| <p>AIX-EN-PROVENCE
Latitude Arbois - Bât. B
1060, rue René Descartes –
BP 50046
13792 Aix-en-Provence CEDEX 3
+33 4 42 90 68 30
service.aix-en-provence@grenke.fr</p> <p>BORDEAUX
Palus Plaza - Hall B
16, avenue Pythagore - CS 50026
33693 Mérignac CEDEX
+33 5 56 11 11 70
service.bordeaux@grenke.fr</p> <p>CLERMONT-FERRAND
GC Location Clermont SARL,
88, boulevard Maurice Pouchon
63100 Clermont-Ferrand
+33 4 73 27 59 48
service.clermont@grenke.fr</p> <p>DIJON
Parc Vergy
31, rue Elsa Triolet - CS 76616
21066 Dijon CEDEX
+33 3 80 23 74 80
service.dijon@grenke.fr</p> <p>GRENOBLE
864, chemin des Fontaines
38190 Bérin
+33 4 36 24 11 24
service.grenoble@grenke.fr</p> | <p>ILLE
Synergie Park II
2, rue Nicolas Appert
59260 Lezennes
+33 3 20 64 64 40
service.ille@grenke.fr</p> <p>LYON
Parc Everest
54, rue Marcel Dassault
69740 Genas
+33 4 72 14 81 10
service.lyon@grenke.fr</p> <p>MONTPELLIER
Business Plaza - Bât. 3
159, rue de Thor - CS 32150
34060 Montpellier CEDEX 2
+33 4 99 92 46 70
service.montpellier@grenke.fr</p> <p>NANTES
Metronomy Park - Bât. 3
2, rue Jacques Brel - CS 60343
44616 Saint-Herblain CEDEX
+33 2 40 92 06 30
service.nantes@grenke.fr</p> <p>NICE
GC Location Côte d'Azur SAS
Agence GRENEKE
Rue Evariste Galois
Emerald Square – Bâtiment D
06410 Biot-Sophia Antipolis
+33 4 20 10 59 50
service.nice@grenke.fr</p> | <p>PARIS
37, rue de Liège
75008 Paris
+33 1 56 22 26 00
service.paris@grenke.fr</p> <p>PARIS LES ULIS
Z.A. de Courtabœuf 2 – Bât. Alpha
3, avenue du Canada – BP 822
91174 Le Chesnay CEDEX
+33 1 69 18 73 73
service.les-ulis@grenke.fr</p> <p>PARIS LIEUSAINT
Immeuble Crisix du Sud –
Carrié Séurat
Avenue de la Mixte – CS 50057
77564 Lieusaint CEDEX
+33 1 60 18 13 40
service.lieusaint@grenke.fr</p> <p>REIMS
GC Location Reims SARL,
9, rue Etienne Dohmchen
51100 Reims
+33 3 26 97 32 60
service.reims@grenke.fr</p> <p>RENNES
22, rue du Blignon – CS 76718
35067 Rennes CEDEX
+33 2 99 86 17 10
service.rennes@grenke.fr</p> | <p>ROUEN
Immeuble Le Victoria
375, contre étoile
Route de Neuchâtel
76230 Leneuveville
+33 2 32 80 94 70
service.rouen@grenke.fr</p> <p>TOULOUSE
Regent Park II
2480, rue de l'Océane – CS 57641
31170 Labège CEDEX
+33 5 62 17 92 10
service.toulouse@grenke.fr</p> <p>TOURS
GC Location Tours
16-18, boulevard Béranger
37000 Tours
+33 2 47 86 32 40
service.tours@grenke.fr</p> <p>ASSET BROKER
Bât C2
2C, avenue de l'Energie
67800 Bischheim
+33 3 10 00 27 70
service.assetbroker@grenke.fr</p> |
|---|--|---|---|